



AGIR  
SUR LA SANTÉ  
DANS LES  
TERRITOIRES RURAUX

LA PRÉVENTION  
EN MILIEU RURAL

[www.fabrique-territoires-sante.org](http://www.fabrique-territoires-sante.org)  
[contact@fabrique-territoires-sante.org](mailto:contact@fabrique-territoires-sante.org)

Campus Condorcet  
5 cours des Humanités  
93322 AUBERVILLIERS

Twitter — @FabTerrSante  
Siret — 537 674 707 00048

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION EN MILIEU RURAL NÉCESSITE DE FAIRE FACE À DE NOMBREUX OBSTACLES: LA FAIBLESSE DES RESSOURCES « EXPERTES » DISPONIBLES - CELLES-CI ÉTANT SOUVENT CONCENTRÉES DANS LES ZONES URBAINES - LA MOBILISATION DES HABITANT·ES EMPÊCHÉ·ES PAR DES PROBLÈMES DE MOBILITÉ, DES SERVICES PUBLICS DISPERSÉS OU INEXISTANTS... MAIS SI AU LIEU DE DÉCRIRE TOUT CE QUE LE MILIEU RURAL « N'A OU N'EST PAS », ON S'INTERROGEAIT SUR TOUT CE QUI FAIT SA SPÉCIFICITÉ, SUR SA RICHESSE, POUR DÉFINIR DES STRATÉGIES ET DES POLITIQUES DE PRÉVENTION SINGULIÈRES? ET SI ON INVESTISSAIT DES LIEUX DONT L'USAGE N'A A PRIORI RIEN À VOIR AVEC LA SANTÉ? ET SI ON S'APPUYAIT SUR DES PROFESSIONNEL·LES QUI CONNAISSENT LA POPULATION DU TERRITOIRE, MÊME S'ILS N'EXERCENT PAS DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ? ET SI ON PENSAIT LES QUESTIONS DE MOBILITÉ DE MANIÈRE DIFFÉRENTE?

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. DE QUOI PARLE-T-ON?

LA PRÉVENTION: ALLER AU-DELÀ DES CHANGEMENTS  
DE COMPORTEMENT INDIVIDUELS

## 2. ET CONCRÈTEMENT? AGIR...

INVESTIR LES LIEUX DE VIE

« ALLER VERS » POUR PALLIER LE MANQUE DE RESSOURCES  
ET LES PROBLÈMES DE MOBILITÉ

PENSER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

ASSEOIR LES ACTIONS DE PRÉVENTION  
SUR DES BESOINS LOCAUX ET FAIRE DES CHOIX

## 3. RESSOURCES ESSENTIELLES

## 1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

### LA PRÉVENTION : ALLER AU-DELÀ DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT INDIVIDUELS

La prévention, et les actions de prévention ne se résument pas à informer la population sur les risques liés à une maladie, ni sur les comportements favorables à la santé, dans une perspective de changement de ces comportements. Cela intègre bien d'autres dimensions. Définir une politique de prévention au niveau local nécessite tout autant de penser des actions vers les individus, que d'élaborer des politiques et créer des environnements qui permettent à chaque personne de s'appuyer sur des conditions favorables pour agir sur sa propre santé.

La prévention c'est « *l'ensemble de pratiques dont la finalité est d'agir sur des facteurs qui influencent la santé des individus et des populations dans le but de la maintenir ou de l'améliorer.* »

Ces pratiques intègrent 3 axes pour agir :

- **Les écosystèmes et l'environnement**: Il faut définir des politiques favorables à la santé et veiller à ce que l'environnement facilite/soutienne les comportements individuels. Par exemple, informer la population sur les bienfaits de l'activité physique sans disposer ni d'équipements, ni de lieux, ni d'un environnement sécurisant... peut s'avérer inutile, voire contre-productif.
- **L'accompagnement individuel**: celui-ci s'appuie le plus souvent sur des actions d'information et d'éducation pour la santé •.
- **Les mesures spécifiques** centrées sur des maladies spécifiques: dépistages, vaccination, traitements préventifs...

---

• **Éducation pour la santé (OMS)** "est la composante des soins de santé qui vise à encourager l'adoption de comportements favorables à la santé. [...] Par l'éducation pour la santé, on aide les gens à élucider leur propre comportement et à voir comment ce comportement influence leur état de santé. On les encourage à faire leurs propres choix pour une vie plus saine. On ne les force pas à changer."

Ces trois stratégies forment un tout cohérent.

Définir une politique locale de prévention implique donc de penser chaque axe en lien avec les autres.

## EXEMPLE

### DÉFINIR UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DES CANCERS À L'ÉCHELLE LOCALE

- **Les écosystèmes et environnement**
  - Agir sur les facteurs environnementaux des cancers à l'échelle locale: agir sur la pollution, la qualité de l'air et la qualité des bâtiments/logements...
  - Créer les conditions d'un accès aux comportements de santé favorables.
  - La pratique d'une activité physique, l'accès à une alimentation de qualité ne sont possibles que si les conditions de vie le permettent. On peut agir sur ces conditions au niveau local, à travers par exemple, l'offre alimentaire, les équipements... Cette action est indispensable pour ne pas aggraver les inégalités sociales et territoriales de santé.
- **L'accompagnement individuel**
  - Renforcer les connaissances de la population sur les cancers: facteurs de protection individuels et/ou facteurs de risque
    - alimentation - activités physique - tabac...: organiser des ateliers, des conférences, participation aux journées thématiques nationales: Octobre Rose, Mars bleu...
- **Les mesures spécifiques**
  - Faciliter l'accès aux dépistages: unités mobiles, décentralisation des consultations des structures de dépistage, actions avec les professionnel·les de santé du territoire... Penser l'accès aux soins en même temps que l'accès aux dépistages: en effet, il est important que les personnes participant au(x) dépistage(s) aient l'assurance que si une pathologie est dépistée, elles auront accès à des professionnel·les de soins. Cela implique qu'au moment de l'élaboration d'une action de dépistage, la prise en charge des personnes soit organisée. Dans le cas contraire, l'action risque de renforcer les inégalités de santé.

## 2. ET CONCRÈTEMENT? AGIR...

### INVESTIR LES LIEUX DE VIE

Le brassage des populations qui résident en milieu rural, entre celles et ceux qui y sont nées et celles ceux qui viennent s'y installer, va influencer sur les modes de vie. Nouveaux-elles arrivantes, habitantes installées et natives du territoire se côtoient avec des attentes parfois différentes relatives aux services, à l'usage des nouvelles technologies, aux transports, aux services de santé... Élaborer une politique de prévention nécessite alors de penser tout à la fois des contenus en adéquation avec les attentes de la population et des organisations adaptées à des modes de vie différents. Trois obstacles essentiels peuvent rendre cette organisation complexe:

- Les difficultés liées à la mobilité et à la mobilisation des personnes concernées.
- La diffusion de l'information sur les actions menées.
- Les ressources en termes d'expertise.

### INVESTIR LES ORGANISATIONS EXISTANTES, LES LIEUX DE VIE

Les associations, nombreuses en milieu rural constituent un levier important pour mobiliser les participantes, intégrer des actions de prévention dans leur programme d'activités ou veiller à créer des conditions favorables à la santé des personnes. La prévention peut venir se nicher dans les activités de toutes les associations, sans que l'objet de celles-ci concerne la santé. Ainsi, de nombreuses initiatives de prévention peuvent se déployer dans la perspective d'une approche cohérente sur le territoire: intégrer une action sur l'alimentation dans les clubs sportifs, veiller à ce qu'une offre de boissons sans alcool et à des tarifs attractifs soit disponible dans toutes les manifestations, proposer une politique de réduction des risques dans toutes les manifestations publiques (permettre aux jeunes de dormir sur place lorsqu'une salle des fêtes est louée pour une soirée..).

Par ailleurs, la prévention peut aussi investir des lieux de vie/services pour rejoindre un public moins organisé: les Maisons France Service,

les secrétariats de Mairie sont des lieux de passage importants. S'ils ne sont pas dédiés à la santé, ils sont des lieux où les questions de santé peuvent être abordées au détour d'un accompagnement, d'une démarche. Ils peuvent être des relais particulièrement efficaces pour communiquer sur des actions de prévention. Cela implique d'associer les professionnel·les de ces lieux à la réflexion sur la prévention, de les informer de l'existant et de reconnaître leur rôle.

## **DIVERSIFIER LES MODES DE COMMUNICATION**

La question de la communication sur les actions de prévention pour mobiliser le public est quant à elle cruciale. Elle peut s'appuyer sur plusieurs modalités, l'essentiel étant de multiplier les différents canaux:

- La presse quotidienne régionale: bien diffusée et lue par de nombreux·euses habitant·es, elle reste un média privilégié pour diffuser l'information sur les actions. Les correspondants locaux en sont les acteurs clefs.
- Les commerces de proximité.
- Les bulletins municipaux.
- Les panneaux d'information municipaux.
- Les hauts parleurs quand ils existent.
- Les réseaux sociaux.

## **LE RÔLE DES ÉLU·ES**

- Offrir le cadre pour impliquer les agent·es de la collectivité sur les questions de santé (formation, temps dédié...),
- Faciliter l'accès aux modes de communication spécifiques (journal de la commune),
- Relayer l'information,
- Mettre à disposition des locaux, impulser une politique de prévention cohérente dans les manifestations publiques: fêtes...

## « ALLER VERS » POUR PALLIER LE MANQUE DE RESSOURCES ET LES PROBLÈMES DE MOBILITÉ

Pour faciliter l'accès à la prévention de l'ensemble de la population, une des stratégies consiste à créer des unités mobiles d'intervention qui se déplacent de lieu en lieu à la rencontre des habitantes. Ces unités mobiles peuvent prendre plusieurs formes.

- Un camion: dépistage-information... qui se positionne dans plusieurs communes et assure l'accès à des services/ accompagnement/information.
- Des interventions décentralisées de professionnel·les de la prévention.

Ce déploiement d'une stratégie d'« aller-vers » s'appuie sur quelques principes:

- Construire des alliances avec des organismes/associations qui inscrivent les collaborations dans la durée et permettent un accompagnement de la population à moyen et long terme.
- Préparer l'amont et l'aval des interventions: en amont par le choix du lieu de l'action qui ne soit ni stigmatisant, ni inaccessible, et qui respecte la confidentialité. En aval, en veillant à ce que le cas échéant le relais puisse être pris par une ou des professionnel·les du territoire: coordination avec les médecins généralistes par exemple.
- Multiplier les activités/thématiques au sein de la même unité mobile pour faciliter l'accès des personnes sur des sujets plus intimes: addiction, sexualité, ...
- Renouveler l'opération au moins deux jours d'affilée et plusieurs fois dans l'année pour que le bouche à oreilles fonctionne et que l'offre s'inscrive petit à petit dans le paysage.



## PENSER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

La stratégie de déploiement des actions de prévention sur un territoire peut amener à cibler les communes les plus importantes pour s'assurer d'une participation suffisante et faciliter l'accès. Cependant, dans une perspective d'équité territoriale, les actions peuvent être menées dans des communes plus petites. Cela implique de négocier en amont avec les financeurs, l'intégration du coût des déplacements dans les projets d'une part, et d'accepter d'autre part que le nombre de personnes participantes sera forcément plus restreint et à l'échelle des communes concernées.

### LE RÔLE DES ÉLU.E.S

- Veiller à ce que les actions de prévention s'inscrivent dans une politique locale globale. Ainsi, une seule action dans le cadre d'une journée nationale (cancer du sein-dépistage du diabète...) n'a de sens que si elle s'inscrit dans un programme d'action cohérent tout au long de l'année. Le temps fort des journées nationales marque un moment particulier.

## ASSEOIR LES ACTIONS DE PRÉVENTION SUR DES BESOINS LOCAUX ET FAIRE DES CHOIX

En prévention, le nombre d'actions proposées apparaît souvent comme le témoignage d'une dynamique sur les questions de santé. Ainsi, dans la même année plusieurs thématiques peuvent être abordées sous la forme d'actions ponctuelles d'information du public. Si l'information est une condition nécessaire elle n'est pas suffisante. Il sera plus efficace de construire non pas des actions isolées mais des projets de prévention, organisés autour des 3 axes d'intervention: **l'écosystème et l'environnement; l'accompagnement individuel; les mesures spécifiques.**

Cela implique:

- De limiter le nombre de thématiques sur le territoire
- De définir des priorités
- D'inscrire la prévention dans la durée
- De penser l'évaluation autrement que sous le seul angle quantitatif

### 3. RESSOURCES ESSENTIELLES

#### 1. Prévention et promotion de la santé, de quoi parle-t-on?

Linda Cambon, François Alla, Franck Chauvin in adsp n° 103 juin 2018

<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Adsp?clef=160>

#### 2. Les travaux du réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé

<https://rapps-bfc.org/glossaire/prevention>

#### **SEPT FICHES THÉMATIQUES FORMENT CE RECUEIL.**

ELLES ONT ÉTÉ ÉLABORÉES PAR DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX – PROFESSIONNEL·LES ET ÉLU·ES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES AGENT·ES D'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ – S'APPUYANT SUR LEURS EXPÉRIENCES ET EXPERTISES\*.

- l'action déterminante des collectivités territoriales
- la prévention en milieu rural
- la participation des habitant·es
- la santé mentale
- la santé environnementale
- l'alimentation
- la santé des jeunes

---

\* la liste des personnes ayant participé aux travaux du groupe est disponible sur le site de Fabrique Territoires Santé <https://www.fabrique-territoires-sante.org>



Ce recueil s'inscrit dans le cadre d'une convention entre Fabrique Territoires Santé et l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (en lien avec le Ministère des solidarités et de la santé), pour sensibiliser les acteurs et actrices des collectivités locales et leurs partenaires en milieu rural à une approche territorialisée de la santé.

Fabrique Territoires Santé  
<https://www.fabrique-territoires-sante.org>

avec le soutien du ministère de  
la Transition écologique et de la  
Cohésion des territoires et l'appui et  
l'intervention de Pas de Coté en santé

Avec le soutien de



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

